

LE MAG'



• L'EAU

• Des investissements pour sa qualité

• ENVIRONNEMENT

• Donnez une deuxième vie à vos déchets

• TOURISME

• Et si le voyage commençait
à deux pas de chez vous !

www.vosdechets.com

DELAUZUN SOVIRI
Acteur pour l'environnement !

PRESTATAIRE DE SERVICES POUR TOUS VOS TYPES DE DÉCHETS

- une implantation régionale
- une réactivité
- des filières de traitement adaptées
- une valorisation à 100%

Contactez-nous
DELAUZUN SOVIRI
Zone Industrielle le Verenay - 69420 AMPUIS
Tél: 04.74.85.94.86
@ : axmoro@delauzun.com

- Collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels
- Location de bennes de 10 à 35 m³ et de compacteurs
- Location et vente de bacs roulants

Centre de tri / transfert COVED
Lieu-dit Le Marlet - RN86
07340 SERRIERES
04 75 67 58 92



Édito

Les effets dévastateurs des crues du 17 octobre se font toujours sentir dans la vie du Pilat Rhodanien notamment du fait de la coupure de la circulation sur la RD 7 entre Chavanay et Pélussin et des restrictions de passage sur le pont de la Valencize de la RD 1086.

Les mois passés auront été marqués par une constante implication de l'ensemble des collectivités au premier rang desquelles le département de la Loire qui a dégagé les crédits budgétaires nécessaires, lancé des études techniques complexes sur de grands linéaires de voirie et plusieurs ouvrages d'art, engagé et continue à lancer les travaux au fur et à mesure de leur validation technique. Les collectivités du Pilat Rhodanien ne sont pas en reste avec d'importantes interventions programmées sur le patrimoine communal touché ou sur les cours d'eau dans le cadre du syndicat des 3 rivières. Certes il faudra encore du temps pour retrouver une situation normale mais les dispositifs et les moyens sont en place, avec l'aide de l'État, pour que cette issue soit la plus proche possible.

L'année 2025 est tout aussi intense pour l'élaboration de la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Pilat, votée à l'unanimité du comité syndical du Parc dans sa réunion du 28 mai dernier, après plus de 4 ans d'un travail préparatoire exemplaire et ouvert à tous.

Notre territoire a su se doter d'un vrai projet de développement durable partagé, adapté à notre temps, conciliant activités humaines et protection de notre environnement. Il reste à franchir les dernières étapes de validation avant de prendre la « Destination 2041 » échéance de notre future charte.

Les prochains mois seront décisifs pour le projet de réhabilitation de la piscine de Pélussin, un équipement communautaire ayant pour vocation d'être un lieu d'enseignement de la natation pour nos scolaires et un site de baignade de qualité pour tous. Les réponses des offres des entreprises aux marchés de travaux sont en cours d'analyse et le conseil communautaire prendra la décision finale à l'automne prochain.

Notre Pilat est un territoire riche de la beauté de sa nature et de la diversité de ses activités humaines tant économiques que sociales ou associatives.

En cette période estivale, au nom des élus et du personnel communautaire, je vous souhaite d'en profiter et de passer de belles vacances d'été.

Serge RAULT

Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien



Magazine d'informations de la
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
9 rue des Prairies | 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13
ccpr@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

N° 18 | juillet 2025 - N° ISSN : 2552-6103

Direction publication : Serge RAULT
et les membres de la commission communication

Rédaction : CCPR / commission communication

Conception : CCPR

Crédits photos © : couverture et édito : David Genestal (carnets de rando Pilat Tourisme) - Béatrice Collot - CCPR - Département de la Loire - Région Auvergne-Rhône-Alpes - Freepick.



Impression : imprimerie Graphéos Bourg-Argental

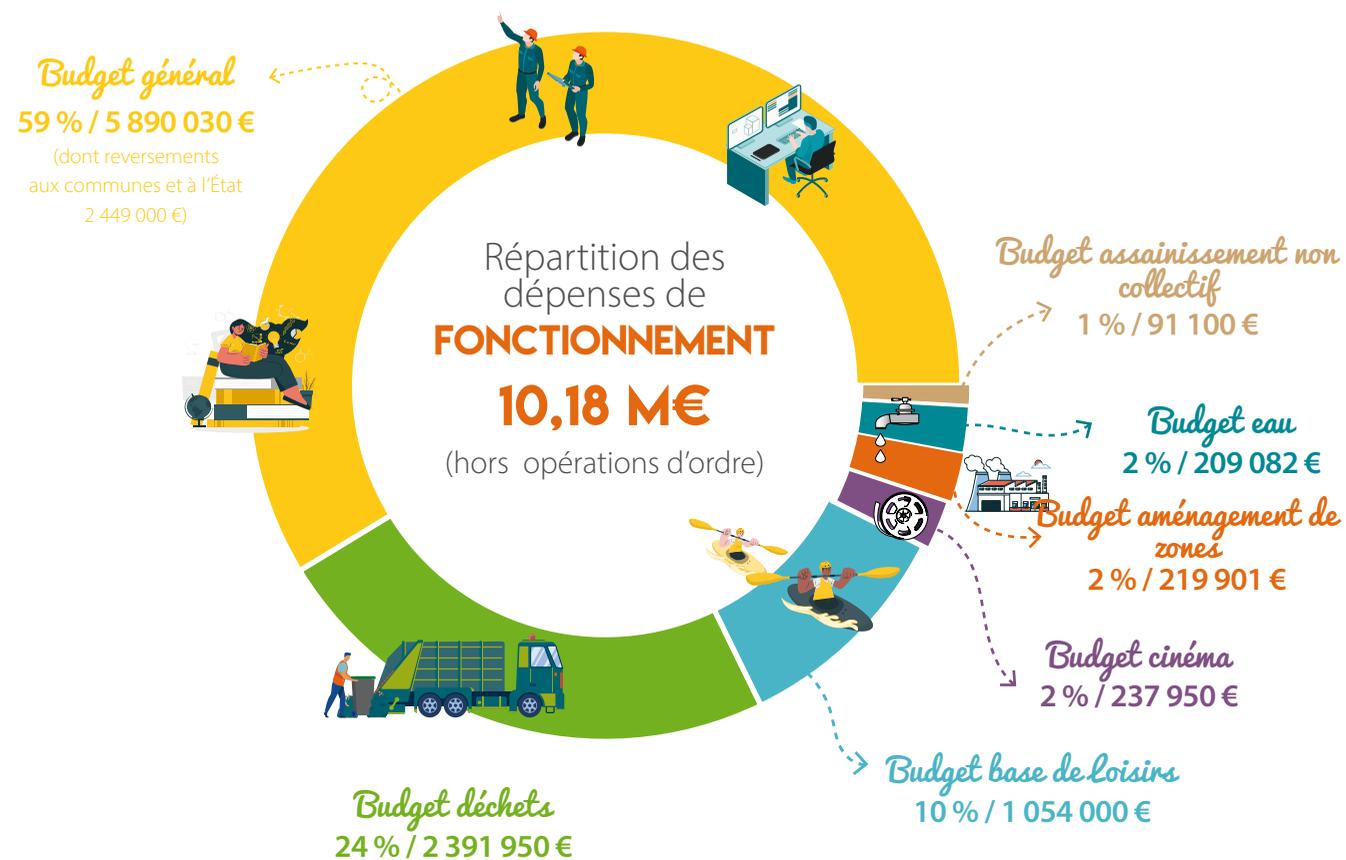
Imprimé sur du papier certifié PEFC (Pan European Forest Council) pour une gestion durable des forêts



Le budget 2025 Fonctionnement / Investissement	4
Investissements Qualité de l'eau, biodiversité	6
Environnement Gestion des déchets, le textile	14
Économie L'ADIE, les aides	20
Maison France services Les permanences, Le Chapi, Le Relais	24
Tourisme Des vacances à 2 pas de chez vous	27
Culture Les animations du centre culturel	28

Finances locales... l'essentiel

Le budget prévisionnel 2025 des 7 budgets communautaires a été voté le 27 mars 2025.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

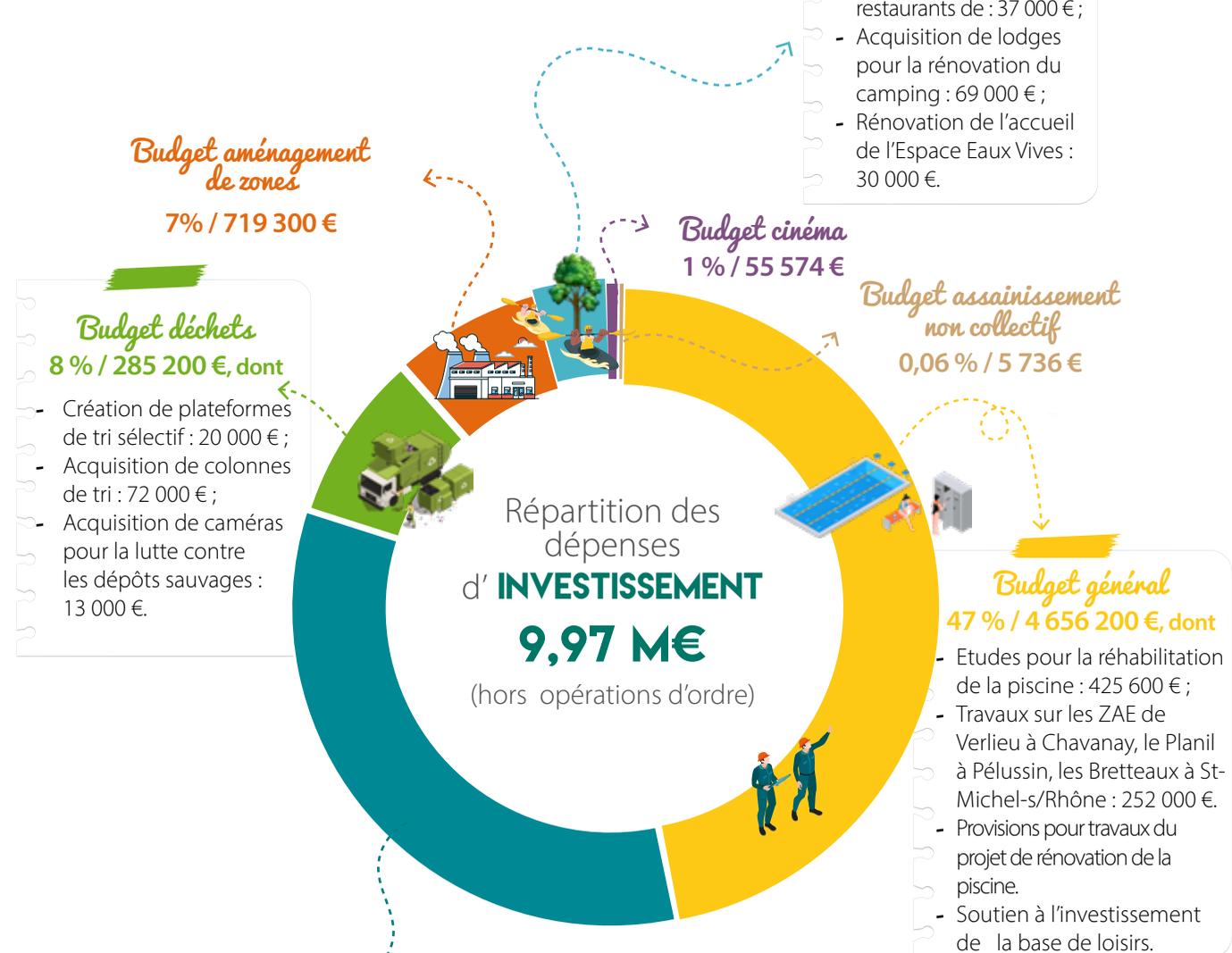
LES PRINCIPALES

- Les charges à caractère général : contrats divers, fonctionnement et entretien courant des services pour 3 966 403 €.
- Les charges de personnel pour 2 308 500 €, représentant 35 agents permanents (et 30 saisonniers sur la période d'été pour la base de loisirs à Saint-Pierre-de-Bœuf).
- Les intérêts d'emprunts pour 80 300 €.
- Les atténuations de produits pour 2 449 000 € (ce sont les reversements aux communes et à l'État) :
 - attributions de compensation : recettes fiscales des communes transférées à la CCPR déduites des compétences des communes transférées à la CCPR, pour 1 623 000 €.
 - Le reversement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) pour 742 000 € - reversement suite à la suppression de la Taxe professionnelle et l'alimentation du Fonds de péréquation intercommunale et communale pour 85 000 €.

LES RECETTES pour financer les dépenses de fonctionnement (dont opérations d'ordre) :

Chap.	Recettes de fonctionnement	Montants
002	Résultat d'exploitation reporté	2 218 283 €
013	Atténuations de charges	20 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 641 184 €
70	Ventes de produits et prestations de services	4 369 966 €
73	Impôts et taxes	3 111 000 €
731	Impositions directes	1 868 000 €
74	Dotations, subventions et participations	1 533 302 €
75	Autres produits de gestion courante	360 900 €
76	Produits financiers	17 000 €
77	Produits exceptionnels	27 700 €
Budget total des recettes de fonctionnement :		15 167 334 €

du budget primitif 2025



LES RECETTES pour financer les dépenses d'investissements (dont opérations d'ordre) :

Chap.	Recettes d'investissement	Montants
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	1 937 847 €
021	Virement de la section d'exploitation	2 652 038 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 300 484 €
041	Opérations Patrimoniales	1 081 300 €
10	Dotations, fonds divers et réserve	1 059 443 €
13	Subventions d'investissement	2 815 981 €
16	Emprunts et dettes assimilées	787 300 €
27	Autres immobilisations financières	54 100 €
Budget total des recettes d'investissement :		12 688 493 €



L'agence de l'eau

partenaire pour le financement de nos investissements

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un partenaire financier important pour les opérations d'investissements du service de l'eau de la communauté de communes.

- Protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086 sur le tronçon de Chavanay : la subvention de l'Agence de l'eau de 136 511 € (70 % du coût des travaux).
- Protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086 sur le tronçon de Saint-Michel-sur-Rhône : 1 024 222 € d'aides attendues (70 % du coût des travaux).
- L'Agence de l'eau a également financé le premier programme d'actions pour la préservation de la qualité de l'eau des captages d'eau potable de la nappe alluviale du Rhône (2018/2022).
- Le second programme (2025/2027) a fait l'objet d'une demande de financement à hauteur de 70 % du coût des travaux.

Afin d'accompagner financièrement les collectivités dans leurs projets liés aux cycles de l'eau (eau potable, assainissement, milieux aquatiques et biodiversité...), l'Agence de l'eau prélève des recettes auprès des consommateurs de l'eau, via différentes redevances. Ces redevances ont fait l'objet d'une réforme importante, applicable au 1^{er} janvier 2025.

La réforme vise à rééquilibrer les contributions entre les différents usagers (domestiques, industriels, agricoles) pour alléger la fiscalité de l'eau supportée par les ménages. Concernant les usagers domestiques, les changements sont les suivants :

- Deux redevances ont été supprimées :
- la redevance pour modernisation des réseaux de collecte (0,16 € HT/m³ en 2024), payée par les abonnés au service d'assainissement collectif ;
 - la redevance pour pollution domestique (0,29 € HT/m³ en 2024), payée par les abonnés au service eau potable ;

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue pour 2025 et les années suivantes. Elle est due par les usagers qui prélèvent un volume annuel d'eau supérieur à 10 000 m³.



Protection captage puits de Jassoux

La communauté de communes est ainsi redevable à ce titre, pour un montant de l'ordre de 70 000 €/an. Ce montant est reporté sur les factures eau potable des usagers, à hauteur de 0,07 € HT/m³.

Trois redevances sont créées à compter du 01/01/2025 :

- la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif : toutes communes ou établissements publics compétents en matière de traitement des eaux usées et possédant à minima une station supérieure à 20 équivalents habitants seront assujettis à cette redevance ; le législateur a prévu que leur contrevalet puisse être répercutée sur les factures émises à partir de 2025. Pour cette année, son montant sera fixé à 0,01 € HT/m³ ;
- la redevance pour performance des réseaux d'eau potable : recouvrée auprès des communes ou de leurs établissements publics compétents en matière de distribution d'eau potable. Le législateur a prévu que leur contrevalet puisse être répercutée sur les factures émises à partir du 1^{er} janvier 2025. Pour cette année, son montant sera fixé à 0,01 € HT/m³ ;
- la redevance sur la consommation d'eau potable : recouvrée auprès de tous les usagers qui utilisent l'eau potable (abonnés au service). Cette redevance vise à inciter à une consommation plus responsable de l'eau. Son montant pour 2025 est fixé à 0,43 € HT/m³ ;

D'autres redevances sont perçues par l'agence de l'eau auprès de consommateurs ou d'utilisateurs de la ressource en eau non domestique, tels que les agriculteurs, les industriels ou EDF.

Gestion des eaux pluviales

sur la ZAE de Verlieu à Chavanay



Travaux doublement de la conduite - RD 1086

Régulièrement des entreprises de la zone d'activités économiques (ZAE) de Verlieu à Chavanay sont inondées et particulièrement lors des intempéries du 17 octobre 2024.

La gestion des zones d'activité économique étant de la compétence de la communauté de communes, des études ont été lancées pour résoudre les problématiques de gestion de l'eau pluviale :

- relevés topographiques par l'entreprise Arpenteurs,
- études sur le dimensionnement des réseaux et des exutoires par les entreprises GéoPeka et 3D Infrastructures.

Plusieurs points faibles ont été mis en évidence par ces études :

- des secteurs mal dimensionnés, qui n'ont pas été conçus pour gérer le volume d'eau reçu, engendrant des débordements puis des ruissellements,
- des contre-pentes qui entraînent une accumulation d'eau par endroits car l'eau ne peut pas s'écouler correctement vers les zones de drainage prévues.

Plusieurs pistes de travaux ont été envisagées :

- des travaux à réaliser sur l'exutoire de l'étang, situé de l'autre côté de la voie SNCF. Pour cela, la communauté de communes va prochainement acquérir cet étang ;
- des travaux sur le nord de la ZAE, avec création d'un nouvel exutoire ;



Travaux sur l'exutoire de l'étang à Chavanay

- la réalisation d'un ouvrage de rétention d'eaux pluviales.

La communauté de communes, en concertation avec les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et l'équipe d'ingénierie a validé plusieurs actions correctrices qui amèneront à une meilleure évacuation des eaux pluviales sur cette zone.

Les travaux seront réalisés par tranches successives, notamment au regard des procédures environnementales complexes. La priorité sera donnée aux travaux de la partie sud de la zone et notamment ceux de l'exutoire sur l'étang.

Service Environnement
 9 rue des Prairies 42410 Pélussin
 04 74 87 94 10
 environnement@pilathodanien.fr
 www.pilathodanien.fr

CONTACT

Suivi de la qualité de l'eau de la nappe alluviale du Rhône

L'eau potable produite sur le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien provient majoritairement (environ 70 %) de la nappe alluviale du Rhône, au sein de laquelle des molécules per et polyfluoroalkylées (PFAS), ont été détectées.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) réalise des prélèvements d'eau réguliers sur notre territoire depuis septembre 2022 pour suivre la quantité de PFAS présents dans l'eau brute et l'eau distribuée. Ce contrôle sanitaire est complété depuis janvier 2024 par le suivi réalisé par la communauté de communes avec son délégué.

Les résultats des analyses en 2024 et sur les premiers mois 2025 montrent un niveau de pollution modéré mais généralisé, le plus souvent inférieur à la norme de qualité sur l'eau distribuée (norme réglementaire fixée à 0,1 µg/L pour la somme de 20 PFAS). Les seuls points en dépassement plus ou moins régulièrement sont deux puits de captage non connectés au réseau (puits de Grand Val situé au nord de Chavanay, puits de l'Oronge situé au nord de Saint-Pierre-de-Boeuf).

➤ Afin de fournir à la population une eau de la meilleure qualité possible, la communauté de communes prévoit la construction à moyen terme d'une unité de traitement spécifique pour les PFAS.

Pour calibrer ce futur équipement et l'adapter aux molécules présentes au droit de nos puits, une unité pilote sera mise en service en juin 2025, à la station de production de Jassoux (commune de Saint-Michel-sur-Rhône).

Ce démonstrateur permettra de filtrer sur charbon actif de l'eau brute, et d'évaluer l'abattement de la pollution sur l'eau traitée. Cet équipement fonctionnera au débit nominal de 5 m³/jour. Des analyses très régulières permettront de suivre l'efficacité dans le temps du dispositif, pour chacune des substances PFAS analysées (les 20 ciblées dans la norme réglementaire).



Module de traitement spécifique / PFAS

Ce dispositif sera opérationnel pendant 8 mois, afin d'avoir une durée représentative de traitement pour établir un bilan de l'efficacité du filtre, et calibrer les solutions de traitement possibles.

➤ L'étape suivante consistera à concevoir une unité de traitement dont la capacité permettra de traiter l'intégralité des eaux captées dans la nappe alluviale du Rhône (de l'ordre de 2 000 m³/jour).



Préservation du patrimoine naturel sur la base de loisirs de Saint-Pierre-de-Boeuf

Pour anticiper le projet de curage potentiel des sédiments dans le Batalon et le plan d'eau, une étude est lancée par la communauté de communes pour mieux connaître le site et déterminer les enjeux naturalistes à prendre en compte.

Des inventaires approfondis de la faune et de la flore sont réalisés sur l'ensemble des quatre saisons pour observer l'évolution et la diversité des espèces présentes sur le site. Plusieurs groupes sont étudiés afin de cerner au mieux les enjeux écologiques. Des techniques spécifiques sont ainsi mises en place pour maximiser les chances de détecter la faune, garantissant ainsi une observation précise et complète.

La diversité des espèces varie en fonction des habitats et du niveau d'entretien du site. Les insectes (papillons, criquets) sont plutôt observés dans les milieux ouverts alors que les reptiles (couleuvre verte et jaune, lézard à deux raies) ont une préférence pour les lisières ensoleillées.



Lézard à deux raies

Concernant les espèces aquatiques (poissons, libellules, flore) on note une différence flagrante entre le Batalon et le plan d'eau.

Si le nombre d'espèces est un facteur clé, la quantité de poissons observés est plus importante dans le ruisseau. Cette différence peut s'expliquer par la qualité de l'eau et la présence d'herbiers aquatiques.



Plan d'eau de Saint-Pierre-de-Boeuf

Les espèces les plus intéressantes à observer sont les mammifères aquatiques, dont la présence d'une famille de castors et les passages fréquents de la Loutre d'Europe.

Les castors semblent installés sur le site depuis un certain temps, et leur présence est stable.



Castor

La loutre, quant à elle, descend des monts ardéchois depuis une dizaine d'années et suit le Rhône. Elle semble être de passage, ce qui témoigne d'une recolonisation progressive de l'espèce dans cette région.

L'étude se terminera en août. D'ici là, c'est la flore des habitats terrestres et aquatiques qui sera particulièrement étudiée. Des compléments d'inventaires entomologiques (insectes) seront également réalisés.

Suivi des travaux sur nos routes départementales

Dernièrement, le département de la Loire a fait un point sur la situation des routes départementales sur le Pilat Rhodanien suite aux intempéries du 17 octobre 2024.

Les dégâts occasionnés ont été considérables tant sur Chavanay et Pélussin que sur l'ensemble du Pilat.

Au-delà des 7 millions d'euros qui sont nécessaires à la réparation des routes départementales, il s'agit très souvent de travaux complexes nécessitant au préalable la réalisation d'études techniques confiées à des bureaux d'études spécialisés.

Parallèlement aux premières investigations lancées dans l'urgence pour reconstruire le pont de Chorieux sur la RD 7 (Pélussin - Chavanay) et réparer celui de la RD 1086 franchissant la Valencize (Chavanay), le Département a souhaité prioritairement rétablir la circulation sur la RD 503 entre Lupé et Saint-Pierre-de-Bœuf. Ces premiers travaux ont permis de réouvrir la liaison entre la vallée du Rhône et le Pilat en décembre dernier.

Concernant le pont sur la RD 1086, les études géotechniques conduites par le Cerema, afin de vérifier la gravité des désordres sur l'ouvrage ayant nécessité de limiter le tonnage autorisé sur celui-ci, montrent que le pont est réparable, mais fragilisé. Des travaux de confortement seront engagés.

Pour ce qui concerne le pont de Chorieux sur la RD 7, les premières études relatives à la reconstruction de l'ouvrage ont été engagées. Il s'agit là aussi d'un projet complexe dont la mise en service ne sera pas possible à brève échéance. Il n'est malheureusement pas possible de reconstruire le pont à l'identique à la suite de la démolition de l'existant.

Le travail est en cours avec le syndicat des 3 rivières pour connaître le dimensionnement du futur pont en cas de crue.



RD 7 reliant Chavanay à Pélussin, pont de Chorieux



RD 7 reliant Chavanay à Pélussin, mur Pierre taillée

C'est la raison pour laquelle il a été décidé de rétablir la circulation au plus vite par le biais de l'installation d'un ouvrage provisoire.

Dans la perspective de réaliser cet ouvrage provisoire dans le courant de l'été, la démolition de l'ouvrage existant et la réparation des murs de soutènement de la route sur un linéaire très important ont été engagées en juin 2025.

Destination 2041, la charte en révision suivie du nouveau projet pour le territoire du Pilat

La charte actuelle du Parc du Pilat, intitulée « Objectif 2025 », décrit le projet de territoire pour le Pilat à l'horizon 2025.

Elle a valeur de contrat pour les collectivités et l'État qui l'ont signée et détermine les orientations et actions de protection, de mise en valeur et de développement pour le territoire.

Destination 2041

Le Pilat doit renouveler sa charte et établir un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041.



Ce projet, appelé « Destination 2041 », est en cours de concertation avec les parties prenantes. C'est sur la base de ce projet que l'État attribuera, ou non, le label « Parc naturel régional » au massif du Pilat.

Évolution du périmètre

La révision de la charte est également l'occasion de faire évoluer le périmètre du Parc. En début de procédure, en 2021, le territoire d'étude a été arrêté au regard de critères définis par le Code de l'Environnement. Il comprend de nouvelles communes de l'Ardèche et de la Haute-Loire en plus des communes historiques du Rhône et de la Loire. En 2025-2026, chaque commune concernée pourra décider d'approuver, ou non, la future Charte du Parc. Se dessinera alors le périmètre définitif du Parc pour 15 nouvelles années.

Pour mémoire, le Comité Syndical du Parc naturel régional en décembre 2023 a validé une première version de la charte « Destination 2041 ».

Cette première version est le fruit d'un travail collectif auquel ont participé avec une forte implication les différentes instances communales et communautaires.

Elle a ensuite fait l'objet d'un examen intermédiaire par la Région, l'État (avec l'appui du Conseil national de la protection de la nature) et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Sur la base des avis intermédiaires rendus fin octobre 2024, une deuxième version de Charte a été produite, puis soumise à l'examen de l'Autorité environnementale.

LES ORIENTATIONS

Le projet de charte est construit autour de cinq grandes orientations qui sont ensuite déclinées en « dispositions », « objectifs de qualité paysagère », objectifs chiffrés et engagements des différents signataires : communes et intercommunalités dont la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien :

- **Orientation 1** : renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire.
- **Orientation 2** : accroître la qualité écologique et paysagère du territoire.
- **Orientation 3** : développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux.
- **Orientation 4** : garantir l'habitabilité du territoire.
- **Orientation 5** : tendre vers plus de sobriété et de résilience.

Enquête publique

Une enquête publique sur cette deuxième version de charte « Destination 2041 » s'est également déroulée du 12 mars au 11 avril 2025. En mai 2025, la commission d'enquête a rendu un avis favorable, sans réserve et avec 10 recommandations sur le projet de charte révisée.

Ces recommandations, comme celles de l'Autorité environnementale, ont permis d'élaborer une troisième version de la Charte qui, validée par le Comité syndical du Parc le 28 mai, vient de partir à l'État pour examen final pendant au moins 4 mois.

Au retour de cet examen, une version définitive de la Charte 2026-2041 sera produite pour être soumise à l'approbation des communes, EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) à fiscalité propre et Département, sans doute à compter de fin octobre 2025.



Parc naturel régional du Pilat

04 74 87 52 01

2 rue Benaÿ - 42410 Pélussin
info@parc-naturel-pilat.fr

www.parc-naturel-pilat.fr/destination-2041/ou-en-sommes-nous/le-nouveau-projet-de-charte/

+ D'INFOS

Les consignes à respecter pour un tri moins coûteux

Trier ses emballages, c'est bien, ne pas les imbriquer c'est essentiel !

En janvier 2023, les emballages en plastiques tels que les pots, barquettes et films souples ont rejoint les bouteilles et flacons dans le cadre de l'extension des consignes de tri ! Depuis janvier 2024, pour simplifier davantage le tri, la CCPR permet la collecte simultanée des emballages et des papiers / cartonnettes. Colonne jaune ou colonne bleue, les deux peuvent désormais recevoir les emballages et les papiers mais...

➤ **attention à ne pas imbriquer vos emballages !**



En effet, le processus de tri s'effectue par un tri optique et celui-ci ne reconnaît que l'emballage extérieur.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages est difficile à réaliser. Des capsules en alu dans des boîtes en carton, des pots de yaourt en plastique dans des boîtes de conserve en acier... Ces déchets sont considérés comme des refus et finissent à l'incinération (cf. article suivant).

Pour être certain que les déchets recyclables soient recyclés, il suffit de les jeter en vrac dans le conteneur jaune. Tout simplement !



Machine de tri optique pour différencier les types d'emballages

Les refus de tri coûtent cher !

Malgré les efforts pour bien trier, une partie significative des déchets déposés dans les colonnes de tri ne peut pas être recyclée. De nombreux refus de tri sont encore constatés, ce qui entraîne l'enfouissement ou l'incinération de ces déchets !

En 2024, ce sont 152 tonnes de refus de tri qui ont été retirées des emballages et papiers cartonnettes du Pilat Rhodanien réceptionnés au centre de tri, soit près de 19 % du tonnage réceptionné, et l'équivalent de 9 kg par an et par habitant (+18 % par rapport à 2023).

Voici les erreurs fréquemment constatées dans la colonne des emballages : emballages non vidés, bouteilles en verre, petit appareil électroménager, restes alimentaires, piles, sac d'ordures ménagères, textiles...

Le coût des refus de tri comprend le coût de collecte, le coût de transfert au centre de tri à Firminy, le coût de tri, le coût de transfert à l'incinérateur ou l'installation de stockage, le coût de traitement (y compris TGAP : taxe générale sur les activités polluantes), soit un total de 488 €/t à 529 €/t TTC, selon le type de traitement final. En comparaison, le coût des ordures ménagères est de 388 €/t.

Pour une bouteille en verre de 75 cl, si elle est bien triée (colonne verre), sa prise en charge coûte 0,03 €, mais 0,19 € si elle est jetée avec les ordures ménagères (bac gris) et 0,25 € si elle se retrouve dans la colonne des emballages !

Où vont nos déchets recyclés ? Le circuit du recyclage des emballages plastiques



La communauté de communes a signé un contrat de reprise avec VALORPLAST en partenariat avec CITEO, qui s'engagent à reprendre et à recycler dans le respect des conditions réglementaires et environnementales en vigueur et du principe de proximité, l'intégralité des déchets collectés.

La collecte des colonnes de tri des emballages et papiers (colonnes jaune et bleue) est assurée par la société COVED.

Les déchets de ces colonnes sont transportés et stockés temporairement à Serrières (07), puis transférés jusqu'au centre de tri de Firminy (42) à 61 km dans lequel ils sont séparés par matière.

Ils sont ensuite acheminés, selon leur composition, dans les différents centres de retraitement pour fabriquer de nouveaux produits ou matériaux (cf. carte ci-dessous).



EMBALLAGES EN PLASTIQUE ?

QUE DEVIENNENT NOS



Pour les bouteilles et flacons (PEHD Polyéthylène Haute Densité et PET clair Polyéthylène Téréphtalate) repris par Valorplast

En 2024, 87 % de cette catégorie de nos emballages en plastique ont été recyclés par des usines françaises.

- Le reste en Europe (10 % en Espagne et 3 % en Italie). Ils sont devenus de nouveaux emballages et objets :
- Bouteilles et flacons : 59,50 %
 - Tubes et tuyaux : 26,07 %
 - Objets : 10,62 %
 - Fibres : 2,55 %
 - Divers : 1,26 %

Pour les films (PE Polyéthylène et PP Polypropylène) repris par Citéo

En 2024, 83 % des emballages souples ont été recyclés en France dans une usine à Chalons-en-Champagne. Les 17 % restants ont été recyclés en Espagne à Escucha.

Pour les pots et barquettes Flux développement (PET foncé) repris par Citéo

Le centre de tri met en balle ces emballages en mélange, puis ils sont acheminés dans des unités de surtri, qui les trient séparément pour rejoindre ensuite leurs filières de recyclage dédiées.

- Le centre de surtri assure un meilleur tri de certains emballages en plastique rigide (bouteilles, pots, barquettes) permettant ainsi d'accélérer leur recyclage. Sont concernés en particulier :
- les bouteilles de lait en PET opaque blanc,
 - les emballages en polystyrène (PS), comme les pots de yaourt, les barquettes en PET (viennoiseries, charcuterie, fruits et légumes) ,
 - les bouteilles en PET coloré, d'eau gazeuse...

Donnez une deuxième vie à vos vêtements, linge de maison et chaussures.

Rien ne se jette, tout se transforme, vos textiles ont de l'avenir !

Lorsque vos textiles ou vos chaussures ne peuvent être ni réparés, ni réutilisés... tout n'est pas perdu ! Ils peuvent être recyclés, « déconstruits » pour refaire du fil ou pour devenir des matériaux utilisés dans d'autres produits.

Pour que vos maillots de bain puissent se transformer en fixations de ski et vos jeans en isolant pour les bâtiments, on vous explique tout sur le fonctionnement du recyclage et sur les points de collecte où vous pourrez les déposer, afin qu'ils vivent leur deuxième vie...

Pour la collecte, des bornes « Le Relais » réparties sur notre territoire sont à votre disposition et sont facilement accessibles sur les points d'apports de tri.

« Le Relais 42 » est implanté depuis 2012 dans la zone d'activité du Planil, à Pélussin. Les textiles collectés sont triés et classés en fonction de leur état et leur type, pour une future utilisation. Ainsi, « Ding Fring » est une marque de vêtements durable créée par « Le Relais », qui utilise des textiles recyclés pour revendre des vêtements abordables. La marque s'inscrit dans la mission globale de réduire les déchets textiles et de promouvoir l'économie circulaire.

En France, il existe plus de 80 friperies proposant des vêtements pas chers et solidaires. Les points de vente « Ding Fring » s'inscrivent dans la continuité des activités de collecte et de valorisation textile que mène « Le Relais » depuis 1984 sur l'ensemble du territoire français. Ils permettent également de créer des emplois locaux et durables pour des personnes en situation d'exclusion, ambition première du Relais.

Lorsque les textiles ne sont plus réutilisables, ils peuvent être valorisés en isolant ! Ainsi, Métisse® est une gamme d'isolant thermique et acoustique pour le bâtiment, lancée par « Le Relais » en 2007, conçue à partir de vêtements majoritairement en coton.

Une fois triés selon leurs matières, les textiles non réemployables en l'état sont défibrés puis transformés pour constituer des laines d'isolation performantes et de haute qualité.



Métisse® est le seul isolant au cœur du développement durable.

Quels sont les bénéfices pour l'environnement ?

Moins de gaspillage, moins d'utilisation de ressources naturelles, moins d'engrais et de pesticides dans l'environnement, moins d'émissions carbone et de nuisances.

QUELS SONT LES TEXTILES QUE JE PEUX JETER DANS LA BORNE (ET PAS EN DÉCHÈTERIE)

- des vêtements propres et secs même tâchés,
- des draps, couvertures propres et secs, mêmes arrachées,
- des chaussures même trouées propres et sèches, non moisies,
- de la petite maroquinerie.

 Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisies ne sont pas recyclables.

Aujourd'hui, 14 conteneurs « Le Relais » sont à votre disposition sur le territoire. Vous pouvez retrouver la liste :

- sur notre site : www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/reduisez-vos-dechets/la-collecte-des-textiles/
- ou en contactant le service environnement de la CCPR au 04 74 87 94 10.
- Pour plus d'informations sur la seconde vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen

CONTACT

Déchèterie, un accès plus souple et un tri plus responsable !

La filière de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), souvent appelée REP Bâtiment, a été instaurée pour améliorer la gestion des déchets issus du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Avec la mise en place de la REP, les producteurs et distributeurs de matériaux de construction ont l'obligation de financer et d'organiser la collecte et le traitement des déchets de leur filière.

L'augmentation du recyclage et la valorisation des matériaux permettent d'apporter des moyens financiers supplémentaires pour réceptionner les déchets du bâtiment qui auparavant partaient dans la benne du « tout-venant ».

Ainsi, sur notre territoire, le coût de collecte et de traitement de ces déchets issus du BTP ne repose plus sur le seul financement de la redevance incitative et permet d'ouvrir davantage de passages en déchèterie pour les professionnels et les particuliers.

Depuis peu, le nombre de passages en déchèterie n'est plus limité et vous pouvez donc déposer aussi souvent que nécessaire, sans facturation supplémentaire ! Les rendez-vous sont toujours nécessaires.

Concrètement, la mise en place de la REP signifie que certains déchets issus de travaux tels que le bois, le plâtre et les menuiseries en fin de vie, seront désormais triés séparément et mieux valorisés : ils pourront être recyclés ou réutilisés au lieu d'être simplement détruits.

La REP s'appuie sur le décret « 7 flux » et distingue les catégories de déchets suivantes :

- Inertes : déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne se décomposent pas et ne brûlent pas. (béton, briques, tuiles, céramiques, pierres...).
- Plâtre : déchets de plâtre issus de la construction.
- Métaux : déchets métalliques, y compris les métaux ferreux et non ferreux.
- Bois : déchets de bois non traités et traités.
- Plastiques : déchets de plastiques issus des activités de construction et de démolition.
- Menuiseries vitrées : déchets de verre issus des

menuiseries, comme les fenêtres.

- déchets dangereux PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) : déchets spécifiques du bâtiment qui sont considérés comme dangereux en raison de leur composition chimique ou de leurs propriétés.

Pour vous accompagner dans ces changements, un deuxième gardien est désormais présent sur le site pour vous conseiller et s'assurer que chaque déchet est bien déposé au bon endroit. N'hésitez pas à les solliciter !

Quelques rappels utiles

Les bennes matériaux permettent de trier plus finement :

- gravats,
- métaux,
- bois,
- mobilier,
- électroménager,
- végétaux,
- articles de sport et de loisirs,
- jeux et jouets,
- articles de bricolage et de jardinage,
- pneus (limités à 8 pneus déjantés par an)...

Seuls les déchets non recyclables qui n'ont pas trouvé leur place ailleurs doivent être déposés dans la benne « tout venant » de la déchèterie.

Vous pouvez retrouver la liste des déchets acceptés à la déchèterie sur notre site internet.

HORS DÉCHÈTERIE

- Les colonnes de tri sélectif accueillent les emballages, les papiers recyclables et le verre.
- Les colonnes « Le Relais » sont réservées aux vêtements, chaussures et autres textiles.
- La poubelle d'ordures ménagères reçoit les petits déchets non recyclables et non dangereux.



Service Environnement
9 rue des Prairies 42410 Pélussin
04 74 87 94 10
tri@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

CONTACT

L'ADIE pour l'aide à l'entrepreneuriat

Zoom sur un partenaire de la Maison France services

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), partenaire de la Maison France services à Pélussin, est une organisation française qui soutient l'entrepreneuriat et qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Ses principales actions dans le cadre de l'entrepreneuriat sont :

- **Le microcrédit** : l'ADIE propose des microcrédits, jusqu'à 12 000€, aux entrepreneurs pour soutenir la création ou le développement d'une entreprise ainsi que des solutions d'assurance professionnelle.
- **L'accompagnement** : l'ADIE offre un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs. Cela inclut des conseils pour la gestion de l'entreprise, des formations, et un suivi régulier pour aider les entrepreneurs à réussir.
- **Le soutien aux publics spécifiques** : l'ADIE cible particulièrement les chômeurs, les bénéficiaires de minima sociaux, et les personnes en situation de précarité. Elle encourage également l'entrepreneuriat féminin et soutient les femmes entrepreneures à travers des programmes spécifiques.
- **Le réseau de partenaires** : l'ADIE travaille en collaboration avec divers partenaires, y compris des institutions financières, des collectivités locales et des associations, pour offrir un soutien complet aux entrepreneurs.
- **La sensibilisation et plaidoyer** : l'ADIE mène des actions de sensibilisation pour promouvoir l'entrepreneuriat comme levier d'insertion professionnelle et sociale. Elle plaide également pour des politiques publiques favorables à l'entrepreneuriat inclusif.
- **L'innovation et l'adaptation** : l'ADIE adapte ses services pour répondre aux besoins changeants des entrepreneurs, notamment en développant des outils numériques pour faciliter l'accès à ses services.

Ces actions visent à démocratiser l'accès à l'entrepreneuriat et à soutenir les entrepreneurs tout au long de leur parcours.

Depuis 2021, ce sont 36 entrepreneurs du Pilat Rhodanien qui ont été accompagnés et financés par l'ADIE.

➤ Vous avez un projet d'entreprise et souhaitez en parler, venez rencontrer Thibaut CHALAYE, conseiller ADIE lors de sa permanence mensuelle à la Maison France services à Pélussin.

POUR RENFORCER SON ACTION LOCALEMENT, L'ADIE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES SUR LE PILAT.

L'ADIE, partenaire de la Maison France services, propose des solutions et un accompagnement personnalisé grâce à une équipe de bénévoles engagés.

La palette des missions proposées est très variée : aider au montage du projet, accompagner les entrepreneurs dans leur activité (gestion, démarches administratives, coaching, animation d'ateliers), faire connaître l'association...

Il n'y a donc pas de profil type pour devenir bénévole à l'ADIE, chacun peut trouver une mission correspondant à ses attentes !

Bénévole ADIE : Une mission accessible à tous

L'essentiel est d'avoir l'envie de transmettre et de contribuer au développement de projets locaux. L'ADIE propose un parcours de formation complet pour aider les bénévoles à appréhender leurs missions et à adopter la posture d'accompagnement la plus adaptée.

Si vous êtes intéressé par l'action de l'ADIE ?

Contactez-les ou rendez-vous sur adie.org

Adie Saint Etienne - Céline Chauve
cchauve@adie.org - 07 71 92 87 53



Maison France services
mds@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 60
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

L'@telier,

la nouvelle programmation pour les professionnels

ÉVÉNEMENTS

Les événements sont gratuits

JEUDI
4 septembre 2025
9h / 11h
PETIT DÉJ' RÉSEAUTAGE
Rencontre conviviale entre porteurs de projets et entrepreneurs.
Animation : @telier du Pilat Rhodanien

JEUDI
11 septembre 2025
9h30 / 12h
B.A. BA de la micro entreprise
Tout connaître pour la création de son activité en micro entreprise.
Animation : ADIE

LUNDI
15 septembre 2025
9h / 11h
PETIT DÉJ' RÉSEAUTAGE CÔTÉ MONTS DU PILAT
Rencontre conviviale entre porteurs de projets et entrepreneurs des 2 côtés du Pilat (covoiturage possible).
Animation : Éclosoir et @telier du Pilat Rhodanien

LUNDI
22 septembre 2025
18h / 20h
L'I.A. AU SERVICE DE LA VENTE
Apprenez à intégrer l'intelligence artificielle pour booster vos ventes, optimiser vos processus et gagner en efficacité.
Animation : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

BOÎTE À OUTILS

Les tarifs pour la participation aux ateliers

« Boîte à outils » sont les suivants :

- Non abonné : 6 € / atelier
- Abonnement : 7 € / mois (l'abonnement vous donne un accès en illimité à tous les ateliers payants).

JEUDI
25 septembre 2025
9h / 12h

NI HÉRISSON, NI PAILLASSON #1

Apprenez à mieux vous exprimer grâce à 5 principes simples de la communication assertive, pour créer des relations équilibrées et positives.

Animation : Cécile Matricon - Écholieu



Animation Pil'apéro du 19 mai 2025

Inscription par mail :

atelier@pilatrhodanien.fr

ou sur

<https://bit.ly/BAO2025>



L'@TELIER DU PILAT RHODANIE
Tél. 04 74 56 75 60
atelier@pilatrhodanien.fr
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/atelierpilatrhodanien
/atelier-pilat-rhodanien

CONTACT

Les aides au développement

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie locale, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien poursuit son accompagnement des entreprises implantées sur le territoire. Tour d'horizon des dernières initiatives qui ont pu bénéficier d'un financement de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien à hauteur de 10 % des dépenses éligibles.

Pizzalix Restauration, à Pélussin



Lison PIERREL, déjà implantée sur Chavanay, a repris un local situé à Pélussin afin d'étendre son offre de pizzeria au 1 rue de la gare. L'établissement

est ouvert du mercredi au dimanche, midi et soir, avec la possibilité de manger sur place ou à emporter. Des travaux de rénovation, d'agencement et de mise aux normes incendie et accessibilité ont été réalisés.

Soutien financier de la CCPR : 5 000 €.

Studio Sandy Coiffure, esthétique, barber à Pélussin



Sandy NOGAREDES propose, depuis 2004, un lieu de détente hommes / femmes. Situé au 2 rue Gaston Baty à Pélussin, une équipe

qualifiée à diverses techniques répond à vos besoins (coiffure visagisme, colorimétrie, technique de barbe, soins esthétiques). Des travaux de rénovation du salon ont été réalisés avec deux nouveaux postes de coiffure pour que chaque salarié puisse disposer de son espace de travail.

Soutien financier de la CCPR : 2 389 €.

Céline institut à Chavanay



Céline EPISSE a récemment installé, son institut de beauté, sur la commune de Chavanay, au 2T rue de la Valencize. Elle propose un

éventail de prestations dédiées au bien-être et aux soins. Du lundi au samedi : soins du visage, modelages, enveloppements, manucures, et bien plus encore. Des travaux de rénovation et d'agencement de son nouveau local commercial ont été réalisés.

Soutien financier de la CCPR : 5 000 €.

Fluet-Klein Opticien à Maclas



Marion FLUET-KLEIN a transféré son commerce d'optique dans les locaux de l'ancienne pharmacie, place de

l'Église à Maclas. Ce déménagement lui permet une meilleure visibilité en plein cœur du village. La lunetterie est ouverte du mardi au samedi.

Des travaux d'aménagement et d'adaptation de l'établissement à son activité ont ainsi été effectués.

Soutien financier de la CCPR : 1 244 €.

Mzelle Coiffure à Maclas



Après 5 ans de coiffure à domicile, puis 7 années en tant que salariée en salon, Mathilde COHEN a franchi le cap de

l'entrepreneuriat en 2024, en ouvrant son propre salon Mzelle Coiffure, situé au 12 route de Lupé à Maclas. Elle propose des prestations innovantes et axées sur le bien-être et a investi dans l'installation d'un bac de lavage « head spa ». Des investissements ont été réalisés pour le développement de son activité ainsi que pour la sécurisation de son local.

Soutien financier de la CCPR : 1 236 €.

La Roulotte des saveurs



Créée en juillet 2011 par Stéphane LAURENT, la Roulotte des Saveurs sillonne les routes du massif du Pilat et de la Vallée

du Rhône (de Vienne à Chanas) avec une épicerie itinérante. Au sein de 2 véhicules aménagés, Stéphane et Marie proposent plus de 450 produits différents (légumes, saucisson, fromage, confiture, pain, miel et produits d'épicerie), valorisant les spécialités locales et les circuits courts tout en créant des liens sociaux. Pour poursuivre son activité dans de bonnes conditions, Stéphane LAURENT doit investir dans l'achat d'un nouveau véhicule réfrigéré, en remplacement de l'actuel.

Soutien financier de la CCPR : 5 000 €.

Camino Café torréfacteur à Saint-Pierre-de-Bœuf



Raquel SERRANO est gérante de Camino Café depuis 2021. Elle propose une expérience à l'atelier boutique autour d'un café qu'elle aura

torréfié. La boutique offre aussi une sélection de thés, d'épices, de vaisselle et divers objets en relation avec l'univers du café et du thé. Ouvert du mardi au samedi.

Afin de développer son activité, Raquel SERRANO procède à des travaux de rénovation de sa terrasse et d'aménagement de la surface jouxtant la boutique. Cet espace supplémentaire permettra d'aménager une zone dédiée au conditionnement des produits et à la mise en place d'ateliers de découverte et de dégustation du café.

Soutien financier de la CCPR : 2 094 €.

L'aide au développement s'adresse aux entreprises en phase de création, de reprise ou de développement, domiciliées sur une des communes de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Cette subvention est encadrée par un règlement qui précise les dépenses éligibles, les montants et les modalités d'attribution.

Elle est réservée aux entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 M€.

Le dossier est construit selon les devis transmis, les dépenses ne doivent pas être encore engagées.

Pour vérifier votre éligibilité ou pour être accompagné, contactez-nous.



Maison France services
atelier@pilatrhodanien.fr

Tél. 04 74 56 75 66

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

www.pilatrhodanien.fr

www.facebook.com/mdspilatrhodanien

ZAE de L'Aucize à Bessey

Commercialisation de 2 hectares à destination des entreprises industrielles et artisanales



À VENDRE
lots viabilisés
30 € HT / m²

Périmètre de l'opération :
29 992 m²

Lots commercialisés :
19 765 m²

Espaces verts communs :
7 955 m²

Voiries et stationnements :
2 272 m²

CAHIER DES CHARGES POUR LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS À DESTINATION DES ACQUÉREURS

- Types d'activités accueillies : établissements industriels, artisanaux (sont exclus les locaux dont la destination principale est un commerce, showroom, bureau).
- Toits des bâtiments construits en shed et équipés de panneaux photovoltaïques.

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE À BIODIVERSITÉ POSITIVE

- Murets de pierres sèches conservés.
- Espaces verts composés de plantations d'essences locales.
- Création d'une mare au nord-est de la zone afin de concentrer la biodiversité.
- Installation de clôtures intérieures surélevées afin de permettre le passage de la petite faune.
- Création d'un passage sous la voirie RD 67 pour protéger le corridor écologique.
- Pas d'installation d'éclairage public afin de limiter la pollution lumineuse.

Un projet réalisé par :



avec le soutien financier de :



Les travaux de viabilisation de la zone sont désormais terminés. Les entreprises susceptibles d'avoir un projet d'implantation sur cette zone sont invitées à manifester leur intérêt, auprès du service Économie, en fournissant une note récapitulative sur l'entrepreneur et le projet avec un plan d'implantation.



Maison France services
atelier@pilathodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 66
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilathodanien.fr
www.facebook.com/mdspilathodanien

CONTACT

Horaires d'ouverture de la Maison France services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	1 fois / mois: 1er lundi du mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
☐ France Travail (ateliers accompagnement / recherche d'emploi)	1 à 2 fois / mois	9h - 12h et 14h - 16h
☐ CIBC (conseil en évolution professionnelle)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h

ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois	8h30 - 12h
☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h
☐ Expert - Comptable EUREX	1 fois tous les 2 mois	
☐ Expert - Comptable : CER France	1 fois tous les 2 mois	

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h45 - 8h30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h30 - 12h30
☐ Association Addiction France	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
☐ CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
☐ SPIP (mesures pénitencières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail)	Les lundis sur RDV	
☐ CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et des Familles)	2 fois par mois (le mardi)	13h30 - 16h30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
☐ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre / maintien domicile)	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois	9h - 11h
☐ CARSAT Retraite	Les vendredis sur RDV	

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)

☐ Assistantes sociales	Sur RDV au 04 77 39 65 71
☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)	
☐ Conseillère économique, sociale et familiale	
☐ Maison Loire Autonomie	
☐ Consultation PMI	

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h

AUTRES (aides à l'habitat, impôts, aide à l'accès au numérique, coworking)

☐ Rénov'actions 42 (logement)	2 fois / mois : 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
☐ Finances Publiques	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
☐ L'@telier (espace de coworking)	Animation et location d'espaces (bureaux / salles pour les entrepreneurs)	Ouvert 7 jrs / 7

Point d'Accueil et de Collaboration Trouble du neurodéveloppement Enfant



Dans le cadre de l'amélioration de l'accompagnement des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND), un dispositif innovant est mis en place au sein de la Maison France services : les permanences PACTE (Point d'Accueil et de Collaboration Trouble du neurodéveloppement Enfant).

L'objectif est de permettre à toutes les familles du territoire qui le souhaitent, d'accéder rapidement à une consultation spécifique, réalisée par un médecin libéral formé et diplômé, relative aux troubles des apprentissages et troubles du neurodéveloppement.

Cette consultation concerne les enfants âgés de 0 à 12 ans, domiciliés sur le territoire de la Communauté de Commune du Pilat Rhodanien, présentant des difficultés dans leurs apprentissages, ou faisant l'objet d'inquiétudes des parents, des professionnels soignants, des enseignants ou des accompagnants concernant leur développement ou leur comportement.

Cette consultation, dédiée au dépistage des troubles des apprentissages, permet de se focaliser sur le recueil des plaintes et difficultés relatées par l'enfant et sa famille, de rechercher et d'analyser les signes évocateurs TND en fonction de l'âge de l'enfant, d'orienter vers un bilan complémentaire et /ou une prise en charge adaptée.

Les consultations sont réalisées sans reste à charge pour les familles et se déroulent à la Maison France services à Pélussin les mercredis après-midi. Les rendez-vous sont

pris directement auprès de la Maison France services.

Deux rendez-vous minimums sont nécessaires. Une consultation initiale de prise de contact permet de recueillir les problématiques et difficultés de l'enfant et de faire le point sur la situation. Puis une consultation de synthèse avec un rendu à la famille comportant l'analyse des éléments recueillis et des conseils pratiques (points d'appui pour s'adapter aux difficultés rencontrées et propositions pour des aménagements scolaires).

Si aucun trouble TND n'est suspecté, une poursuite de la surveillance de neurodéveloppement et des signes d'alertes est mise en place et une orientation vers un accompagnement adapté si cela est nécessaire.

Si un TND est suspecté, il est prévu une orientation vers le dispositif POC 42 (Plateforme d'Orientat[i]on et de Coordination) avec un accompagnement pour le remplissage du volet médical et du formulaire d'adressage.

En cas de doute sur le diagnostic, il est possible d'organiser des évaluations complémentaires selon l'âge et le trouble suspecté. Il existe également la possibilité d'un échange sur la situation en réunion de concertation pluriprofessionnelle de proximité.



Maison France services
mds@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 60

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

Le CHAPI, lieu d'écoute et d'orientation pour les jeunes

L'équipe du CHAPI, composée de deux psychologues cliniciens et d'une assistante, est désormais intégrée à l'équipe de la Maison France services du Pilat Rhodanien.

Enregistrée et reconnue d'utilité publique le 9 février 2004, l'Association le CHAPI est composée d'un Lieu d'écoute parents-enfants (LEPE) et d'un Point d'Accueil Écoute Jeunes (PAEJ).

Elle a été conçue par des professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation et du social du canton de Pélussin, portée et développée par des bénévoles durant une vingtaine d'années.

Les élus convaincus de l'intérêt de cette association pour les familles du territoire ont souhaité reprendre l'activité et le personnel en janvier 2024, suite à la démission de l'ensemble du bureau de l'association.

Qu'est-ce qu'un LEPE ?

Le LEPE (Lieu Ecoute Parents Enfants) propose des permanences psychologiques gratuites et confidentielles à destination d'enfants de 0 à 11 ans et de leur famille. La mission est d'accueillir de jeunes enfants et leurs parents dans le cadre d'un accompagnement thérapeutique de courte durée. Les objectifs sont de prévenir la complexification des problématiques familiales et d'assurer un étayage psychologique individuel et familial de courte durée, souple, adaptable et en proximité des familles.

Le CHAPI s'adresse aux familles du territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien ayant des enfants et jeunes âgés de 0 à 25 ans.

Qu'est-ce qu'un PAEJ ?

Le PAEJ (Point d'Accueil Ecoute Jeunes) propose un accueil inconditionnel, gratuit et anonyme aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs parents. Il offre un appui, un conseil, une orientation face aux difficultés concernant la santé au sens large : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire...



L'équipe du Chapi : (de gauche à droite) Frédéric PEREZ, psychologue ; Audrey KARABALIAN, psychologue ; Catherine CHANLON, assistante.

Les psychologues sont présents : le mercredi journée, jeudi en soirée et vendredi journée. Les consultations s'effectuent sur 5 séances maximum et sont gratuites.

Pour prendre rendez-vous :

UN LIEU D'ÉCOUTE, D'ÉCHANGE, D'ACCUEIL DE PRÉVENTION 0-25 ANS PILAT RHODANIE
Entretien confidentiel gratuit

Le Chapi

Lieu d'Écoute Parents-Enfants de 0 à 11 ans
Des professionnels sont présents pour aider les parents et leurs enfants à parler de leurs difficultés, à reprendre confiance et à trouver des repères lors de périodes difficiles, ruptures, crises, difficultés : familiales, scolaires...

Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes de 12 à 25 ans
Des questions, des préoccupations, Parlons-en ensemble !
Au CHAPI, un accueil et un accompagnement pour exprimer vos difficultés. Un lieu pour les adolescents, en famille, seul ou accompagné d'un ami...

PRENEZ RENDEZ-VOUS :
04 74 56 75 60
lechapi@pilatrhodanien.fr

Le Chapi soutenu par : ars, France services, Loire

Permanences
Mercredi de 8h30 à 17h30
Jeudi de 17h à 19h
Un vendredi par mois de 9h à 16h

À la Maison France Service
7 Rue des Prairies, 42410 Pélussin

Conférence atelier pour les assistantes maternelles, autour de l'éducation positive



Conférence atelier au Café des Boutchous

Jeudi 3 avril 2025, « Le Relais » Petite Enfance « Le Nidoux » a organisé pour les assistantes maternelles du territoire une conférence atelier sur le thème de l'éducation positive.

Animée par Pascale BRUN, formatrice en discipline positive, cette conférence atelier s'est déroulée au « Café Des Boutchous », à Pélussin tenu par Catherine BOUST.

Les assistantes maternelles ont participé à cette soirée interactive mêlant apports théoriques et outils concrets. Le but étant d'améliorer leur pratique professionnelle, d'être en relation harmonieuse avec les enfants.

Les participantes ont pu clarifier cette notion d'éducation positive, souvent galvaudée et mal utilisée. En effet, l'éducation positive consiste avant tout à aider l'enfant à développer des compétences psychosociales, en ayant une posture d'accueil de ses émotions et de ses besoins, en l'aidant à s'exprimer et en montrant l'exemple ; l'adulte soutient et encourage l'enfant à grandir.

En discipline positive, un comportement inadapté cache un besoin et, est signe d'une compétence non acquise.

La fermeté et la bienveillance de l'adulte accompagnant sont deux piliers essentiels pour aider l'enfant à grandir sur les plans affectif et social.

A travers des ateliers simulant des situations d'émotions débordantes ou de comportements inadaptés, les assistantes maternelles ont pu tester des outils de

communication alliant fermeté et respect de soi et de l'autre.

Elles ont également pu appréhender des notions de neurosciences et réaliser que tout changement d'habitudes passe par une période d'inconfort avant de se transformer en nouvelle routine.

Une soirée conviviale avec un accueil de qualité dont chacune est ressortie satisfaite.

ÉVOLUTION DE L'ACCÈS AUX CRÈCHES INTERCOMMUNALES

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien poursuit son engagement en faveur de la petite enfance.

Le territoire compte quatre crèches intercommunales (Maclas, Pélussin, Saint-Pierre-de-Boëuf et Vérin) pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Les chances d'obtenir une place en crèche ont doublé :

- ▶ En 2022, seulement 25 % des demandes aboutissaient.
- ▶ En 2025, c'est désormais une demande sur deux qui est satisfaite !

Les demandes d'inscription s'effectuent via le Guichet Unique à la Maison France Services,

point d'entrée centralisé pour l'ensemble des démarches relatives à l'accueil du jeune enfant (Assistants Maternelles et crèches).



Guichet unique - Claudine MATTERA
Tél. 04 74 87 53 73
c.mattera@pilatrhodanien.fr
Maison France services
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr

CONTACT

Développer les mobilités

AU SERVICE DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique de soutien à la transition énergétique, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a récemment doté notre communauté de communes d'un véhicule électrique 9 places.

Avec cette initiative, la Région confirme son engagement pour une mobilité plus durable.

La communauté de communes a décidé de mettre ce véhicule à disposition des associations et structures locales, afin de favoriser leurs déplacements collectifs tout en limitant l'empreinte carbone.

Qu'il s'agisse d'emmener des jeunes à un événement culturel, de participer à une compétition sportive ou de faciliter l'accès à une action sociale, ce minibus électrique devient un outil au service de la vie locale.

Un système de réservation est mis en place pour garantir un usage équitable et organisé.



Ce projet illustre la volonté de La Région et de notre collectivité d'agir concrètement pour un territoire plus solidaire et respectueux de l'environnement.

Pour connaître les conditions de réservation, vous pouvez contacter la Maison France services :



Maison France services
mds@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 60

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

AU FIL DU RHÔNE

LA VIARHÔNA,

La fréquentation de la ViaRhôna est analysée via un compteur situé à Vérin. De mai 2024 à mai 2025, c'est 149 141 passages qui ont été comptabilisés.

La fréquentation moyenne sur l'année est de 409 passages quotidiens avec une pointe de 2 052 passages le 3 avril 2025. Sans surprise, c'est le dimanche, le jour le plus fréquenté.

Vous avez pu le constater, deux passerelles le long de la ViaRhôna, situées à Vérin et Chavanay, sont endommagées au niveau du parterre. Un arrêté municipal interdit d'ailleurs depuis fin avril le passage sur la passerelle de Chavanay.

Des travaux vont être entrepris prochainement par l'entreprise SBC pour la reprise complète des sols. Le coût de l'investissement est de 36 000 € TTC.



Partir dans le Pilat : changez d'ambiance à deux pas de chez vous !

Pas besoin de traverser la planète pour changer d'air : dans le Pilat, le dépaysement est permanent.

Le Pilat est à lui seul une mosaïque paysagère, idéale pour se ressourcer, se divertir et profiter de panoramas à couper le souffle !

Ici, les sentiers sentent la mousse fraîche, les couchers de soleil embrasent les crêts, et le silence a le goût du luxe simple.

Que vous rêviez de panoramas à 360° sur les Alpes, d'une immersion dans les forêts profondes, ou d'une virée gourmande au cœur des vignobles de Condrieu et Saint-Joseph... Il y a forcément un séjour pour vous :

- ▶ Week-end rando et nature : explorez les Crêts du Pilat ou le sentier des tourbières pour une évasion grandeur nature.
- ▶ Séjour cocooning en gîte ou chambre d'hôtes : parfait pour se détendre dans un cadre bucolique, avec tout le charme des villages de caractère.



LES STAGES

À partir du mois de juin, les inscriptions sont ouvertes pour les stages à destination des enfants de 8 à 16 ans qui souhaitent découvrir les activités d'eaux vives.

Ces stages se déroulent du lundi au vendredi, chaque semaine, durant les mois de juillet et août, sur des séances de 2 heures, avec comme support, le rafting, l'hydrospeed, le kayak ou encore le paddle.



L'Espace Eaux Vives

Tél. 04 74 87 16 09
info@espaceeauxvives.com
av. du Rhône - 42520 Saint-Pierre-de-Boëuf
www.espaceeauxvives.com

À L'ESPACE EAUX VIVES

CONTACT



- ▶ Parenthèse en famille : activités douces, ferme pédagogique, balade avec vue... des moments partagés et de vrais souvenirs à créer.
- ▶ Escapade gourmande et viticole : partez à la rencontre de producteurs passionnés et dégustez les vins d'exception du Pilat.



Des séjours pensés pour vous inspirer !

BOUGEZ DANS LE PILAT

Un été dynamique et convivial

Pour pimenter votre été dans le Pilat, la programmation « Bougez dans le Pilat » propose tout un éventail d'activités outdoor à pratiquer en famille.

Une belle occasion de découvrir des activités de pleine nature à tarif préférentiel.

A découvrir sur le site de l'office de tourisme :

➤ www.pilat-tourisme.fr/planifier/activites-et-detente/bougez-dans-le-pilat



Office de Tourisme du Pilat

Tél. 04 74 87 52 00
contact@pilat-tourisme.fr
2 rue Benay - 42410 Pélussin
www.pilat-tourisme.fr

CONTACT

Actualité : les manifestations sportives

Au cœur du Pilat Rhodanien, la communauté de communes contribue à l'animation et la promotion du territoire, notamment à travers le soutien d'événements sportifs d'envergure, qui rayonnent bien au-delà des frontières locales.

UNION CYCLISTE PÉLUSSIN LOIRE PILAT

Le maillot de l'Union Cycliste Pélussin Loire Pilat brille aux quatre coins de la France

Nouvelle saison, nouveau nom, nouvelles couleurs... et un nouveau souffle pour l'Union Cycliste Pélussin Loire Pilat ! Porté par un bureau renouvelé et une ambition réaffirmée, le club a franchi un cap en accédant à la Nationale 2 cette année.

Dès février, Lucas Chanut s'imposait en Guadeloupe, suivi de près par Dimitri Barrallon victorieux en Ardèche. Des performances qui ont propulsé le club en tête de la Coupe de France Nationale 2 dès la première manche, avant d'être confirmées par la victoire de Clément Van Eycken à Cintegabelle.

Face aux grosses écuries nationales, l'UCPLP tient bon. Après quatre manches, le club se classe actuellement 4^{ème} au général, et nourrit de belles ambitions pour les deux dernières manches.

Côté féminin, la jeune Axelle Bonora impressionne. Elle décroche brillamment le titre de championne AURA, en réunissant les catégories U15 et U17. Une performance qui illustre le travail de fond mené sur la formation des jeunes.

Enfin, pour conclure ce printemps cycliste en beauté, l'UCPLP a organisé le lundi 9 juin un événement majeur : la Coupe de France des Départements pour les catégories féminines U15/U17 et hommes U17, ainsi que son traditionnel Prix de Pélussin, épreuve élite. Une journée exceptionnelle qui a rassemblé les meilleurs coureurs de l'hexagone sur les routes du Pilat Rhodanien.



PILATRAIL

Le PILATRAIL 2025, c'est d'abord une édition record en termes de participation avec un peu plus de 2 100 coureurs.



Ces concurrents viennent de 67 départements, mais 85 % d'entre eux résident tout de même dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La Loire arrive largement en tête avec 714 participants, suivie du Rhône (371) et de l'Isère (281).

Après une première journée de travail (200 bénévoles) le vendredi (montage des infrastructures dans le village), 240 concurrents se sont élancés à 5h du matin samedi 31 mai depuis Condrieu, pour rejoindre Véranne pour un périple de 80 km et 4 000 m de dénivelé, en passant par l'ensemble des sites remarquables du massif du Pilat.

En début d'après-midi, environ 300 enfants ont participé aux trois courses qui leur sont dédiées dans le village. Tous les enfants sont récompensés par une médaille et un goûter à l'arrivée. Grâce à nos partenaires, les cinq écoles du territoire les plus représentées sur ces courses ont pu bénéficier de bons d'achat pour acheter du matériel sportif pour un montant global de 800 €. À 17 heures, 450 coureurs ont participé au 9 km, dont de nombreux habitants du Pilat. La soirée s'est terminée de manière festive, à la guinguette du PILATRAIL, animée par les « Tagadas Maclas ».

Le dimanche, plus de 1 100 personnes ont pris le départ du 21 km et du 42 km, dont la ligérienne championne du monde de Trail, Adeline Martin.

Ces deux journées ont été marquées par une chaleur intense et des orages, dont celui du samedi soir qui a douché les derniers concurrents du 9 km. La météo du dimanche, par sécurité, nous a obligé à mettre fin prématurément au 42km pour certains coureurs.

En fin de compte, cette édition s'est avérée être un succès, sans blessures graves et avec des participants ravis, dont certains ont découvert le massif du Pilat pour la première fois !

Médiathèque Le Shed

Les animations passées et à venir

AU CENTRE CULTUREL

Un pont entre les langues et les cultures

L'association Livre-ensemble, en partenariat avec la médiathèque Le Shed, a initié un cycle consacré à la traduction littéraire.

Ce cycle explore les modes de vie de nos contemporains proches ou lointains, soulignant le rôle fondamental des traducteurs qui nous donnent accès à cette connaissance. Le cycle a été rythmé par des événements forts, illustrant la diversité et la richesse de la traduction :

- 15 mars 2025 : rencontre avec *Rania Samara*, traductrice de littérature arabe contemporaine.
- 3 avril 2025 : rencontre avec *Éric Boury*, spécialiste reconnu de la littérature islandaise, *Éric Boury* traduit les livres de *Arnaldur Indridason*. Lors de sa venue, il a partagé sa connaissance de l'Islande, les coulisses de son métier et les enjeux spécifiques de la traduction de l'islandais.

Les traducteurs sont de formidables passeurs.

En présence de la librairie « *Des livres et vous* » à Pélussin.

43^{ÈME} FÊTE DU LIVRE DE ROISEY

Livre-ensemble a repris depuis une vingtaine d'années l'organisation de la Fête du livre de Roisey avec le soutien de la municipalité. Ouverte à tous, vous pouvez la rejoindre pour poursuivre l'aventure.

Le programme complet de ce temps fort annuel sera communiqué prochainement mais retenez d'ores et déjà :

☐ Samedi 15 novembre

- À 10h30, rencontre au Shed avec *Michèle Barrière*, auteure de polars historiques et spécialiste de la gastronomie.
- À 15h, de l'écrit à l'écran... projection de *La Passion de Dodin Bouffant* de *Tran Anh Hung*, adapté du roman de *Marcel Rouff*. Séance présentée par *Gérard Guipont*.
- A partir de 19h00, soirée cabaret à Roisey avec le retour de *Miss Lulu*

☐ Dimanche 16 novembre à Roisey

- À 10h30 rencontre-conférence de *Pierre Présumey* autour des liens entre bonne chère et littérature.

Toute la journée, le salon du livre avec un accent particulier porté sur la littérature jeunesse.

LES RONDES DES LIVRES

Tout au long de l'année, la médiathèque Le Shed propose aux plus jeunes des moments de lecture vivants et enchantés grâce aux Rondes des livres.

Ces temps d'animation sont imaginés et portés en partenariat avec l'équipe de l'association *Des amis et des livres*, qui collabore étroitement avec les bibliothécaires pour faire découvrir des albums jeunesse à travers des lectures à voix haute, des décors et une mise en scène adaptée aux thématiques choisies ensemble.

Derrière chaque ronde, il y a des bénévoles passionnés qui s'investissent toute l'année pour donner vie aux histoires. Création de décors, préparation des lectures, répétitions... Leur travail de l'ombre se transforme en moments magiques pour les enfants. Une belle alliance entre engagement bénévole et partage d'émotions.

L'association *Des Amis et Des livres* fête ses 50 ans. C'est en 1975 que les « *Amis de la bibliothèque* », première dénomination de cette association, ont débuté leur activité dans les locaux de la place des Croix à Pélussin. Depuis l'association a beaucoup évolué au

fil du temps mais certains adhérents des premiers jours sont encore présents parmi les actifs !

☐ L'après midi du samedi 27 septembre 2025

- dans les locaux de la Vieille Chapelle (La-Chapelle-Villars), un moment festif réunira les sympathisants de tous les âges avec :
- un atelier d'écriture conduit par un membre de l'association, *Benoît Lonier*;
- un goûter avec un gâteau pour souffler les 50 bougies de cet anniversaire,
- un moment de contes avec *Olivier Ponsot*.

Venez nombreux partager ce moment d'amitié autour de la lecture.



Programmation 2025

Place au jeu !

Cet été, la médiathèque Le Shed invite petits et grands à jouer sur place grâce à une sélection de jeux de société autour des dinosaures et des couleurs.

La médiathèque Le Shed affirme ainsi son engagement en faveur du jeu comme outil de lien, d'éveil et de partage. Elle a d'ailleurs participé activement à la Fête du Jeu de Pélussin, organisée le 5 avril dernier à la salle Denise Éparvier.

Une journée riche en animations et en rencontres, dans laquelle l'équipe du Shed s'est mobilisée avec enthousiasme pour faire découvrir sa sélection ludique. Cet été encore, le jeu est à l'honneur !

En solo, en famille ou entre amis, venez profiter d'un moment ludique et convivial.

La médiathèque reste ouverte tout l'été sans changement d'horaires.

Une belle manière de prolonger l'univers de l'escape game tout en découvrant de nouvelles façons de jouer ensemble !



UN ÉTÉ JURASSIQUE AU CENTRE CULTUREL !

À l'occasion de la sortie très attendue de *Jurassic World : Renaissance*, le centre culturel vous invite à plonger dans l'univers des dinosaures !

- ☐ **Samedi 19 Juillet** « Dinosaures & Cie » marathon de films spécial préhistoire et dinosaures animé par les CinéPampilles, le groupe de jeunes ambassadeurs du cinéma.

Les films de la soirée :

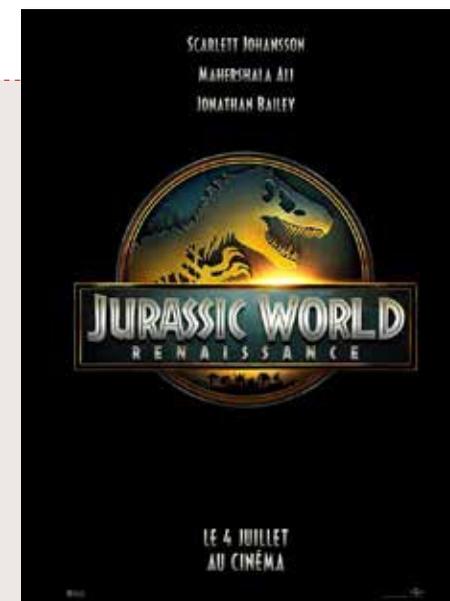
- *Les Croods*
- *Kong : Skull Island*
- *Jurassic World : Renaissance*

- ☐ **Tout l'été** à la médiathèque :

- Escape game immersif pour les 6 ans et +, en groupes de 3 à 6 personnes (avec deux adultes minimum), sur inscription à partir de fin juin.
- Sélection de Jeux de société sur le thème des dinosaures disponibles en accès libre durant les vacances scolaires.

Un grand merci à la communauté du Shed, notre formidable groupe de bénévoles, pour la création des décors et de l'ambiance de l'escape game.

Une aventure gratuite, ludique et pleine de frissons vous attend !



CinéPilat

SÉANCE SPÉCIALE

FESTIVAL LES BRAVOS DE LA NUIT

Le festival de théâtre contemporain s'invite au CinéPilat pour une programmation dédiée à la création et à la jeunesse.

☐ **Samedi 23 août - 18h**

- Documentaire *Jouer et grandir* (durée 1h20) en présence du réalisateur *Pierre Beccu* (sous réserve).

Synopsis : Pendant près d'un mois, 60 enfants vont monter de toutes pièces, un spectacle théâtral et musical, qu'ils présenteront ensuite dans les salles de la région. Dans cette création originale, encadrés par une quinzaine d'adultes, les notions de dépassement de soi sont à l'œuvre. De l'importance de l'éducation populaire pour des jeunes qui vont se nourrir de cette expérience exceptionnelle !

- Première partie de séance proposée par la troupe *Les Bravos des Ados* !

Les Bravos des Ados : dix collégiens des collèges de Pélussin, intéressés par la création théâtrale, se sont investis cette année et ont suivi, de février à août, des stages de pratique théâtrale, encadrés par *Johan Boutin* et *Emile Bailly* de « Bal des Loutres production », collectif artistique professionnel lyonnais.

Ce projet se conclut par 3 représentations de la pièce de *Feydeau Le dindon* pendant le festival des Bravos de la Nuit du 19 au 23 août 2025.



OFFRIR DES PLACES À L'UNITÉ NOUVEAU

C'est désormais possible en 7 étapes :

- Rendez-vous en caisse du cinéma.
- Demandez le nombre de places souhaitées en précisant les tarifs enfant / adulte.
- Réglez le montant correspondant.
- Des coupons pour les places prépayées vous sont remis.
- Offrez les places.
- Les futurs spectateurs se rendent en caisse du cinéma munis du coupon.
- Une place de cinéma pour la séance souhaitée leur est remise en échange !

Les conditions :

- Les places à l'unité ne sont pas affiliées à un film.
- Valable 1 an à partir de la date d'achat.
- Tarif enfant -15 ans : 4,20 €
- Tarif adulte : 6,80 €
- Coupon utilisable lors de l'achat de places en ligne (saisir le code barre) sur ticketingcine.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL CET ÉTÉ

- **LA MÉDIATHÈQUE** reste ouverte tout l'été aux mêmes horaires :
 - mardi matin de 10h à 12h,
 - mercredi après-midi de 13h30 à 18h30,
 - jeudi après-midi de 15h à 18h30,
 - vendredi après-midi de 15h à 18h30,
 - samedi matin de 09h30 à 12h30.
- **LE CINÉPILAT** sera fermé du 22 juillet au 19 août (reprise de la programmation mercredi 20 août).

Retour sur la journée d'inauguration du Festival Fureurs d'Avril

☐ **le samedi 12 avril 2025...**

Quinze salles des quatre coins de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunies avec leur groupe de jeunes ambassadeurs pour fêter l'ouverture du festival Fureurs d'Avril.

Pour cette édition du festival, le CinéPilat a été choisi comme lieu d'accueil pour la journée d'inauguration à échelle régionale ! Un grand merci à nos partenaires, au réseau GRAC et à nos bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée festive !

Cette journée organisée par le Fury Club du Réseau Médiation Cinéma, a été déployée grâce au soutien du CNC dans le cadre du programme « Ambassadeurs jeunes du cinéma » en partenariat avec Le Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand.

Une journée, sous le signe de la médiation culturelle en salle de cinéma et de la jeunesse, était proposée aux ambassadeurs :

- Mission « inventer un film imaginaire » en groupe ! Un jeu « brise-glace » entre ambassadeurs pour apprendre à se connaître
- Atelier de pixilation géant (technique d'animation image par image) avec *Chloë Danguy*, réalisatrice, dont le résultat a été projeté en fin de journée sur grand écran.
- Atelier d'écriture mené par *Samir Titi*, réalisateur.
- *Bilel Chegrani*, acteur, a accompagné les groupes durant ces temps créatifs.
- À 18h le festival a été officiellement ouvert avec la projection d'un programme de courts métrages inédit proposé par *Sauve qui peut le court métrage*, en présence de *Chloë Danguy (Sous l'écorce)*, *Samir Titi (Bigo)* et *Bilel Chegrani (acteur dans Généalogie de la violence)*.

Des pauses goûters gourmandes ont ponctué l'après-midi, nos invités ont pu goûter aux spécialités maison des bénévoles du cinéma !

Toute l'année, le Centre culturel du Pilat Rhodanien vous propose de nombreuses animations pour tous les publics. Abonnez-vous à la newsletter, suivez-le programme sur les réseaux et sur le site internet.



Inauguration du Festival Fureurs d'Avril au Centre culturel

Fureurs d'Avril au CinéPilat avec les Cinépampilles, c'était aussi :

- Un vendredi du genre avec un quiz spécial créatures de science-fiction avant la projection de *Mickey 17*.
- Un concours *PilatCraft* © à l'occasion de la sortie de *Minecraft* - le film : 2 sessions d'ateliers organisées en collaboration avec *Philippe Chételat* pour créer le centre culturel au sein de l'univers *PilatCraft* ©
- Une soirée spéciale blind-test *Abba* autour du film *Mamma Mia* et un nouveau partenariat avec *L'Arrosoir* a été mis en place !
- Un espace de réalité virtuelle : pendant trois jours, les spectateurs ont pu découvrir deux courts métrages en réalité virtuelle.



CONTACT CENTRE CULTUREL

MÉDIATHÈQUE LE SHED
 5 rue du jardin public
 Tél. 04 74 20 33 10
 Médiathèque Le Shed

CINÉPILAT
 9 rue des 3 sapins
 Tél. 04 74 87 29 94
 CinéPilat

www.culture-pilatrhodanien.fr
 @centreculturel.pilatrhodanien

Théâtre à Pelussin

LES BRAVOS DE LA NUIT

www.lesbravosdelanuit.fr

38^e édition

19-23 août 2025

